

PROJET PEDAGOGIQUE 2022 Accueil de Loisirs Françoise DOLTO

En septembre 2000, une habilitation accueil de loisirs a été sollicitée par la Ville de MONTMELIAN auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Savoie afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants au sein des structures périscolaires municipales.

L'Accueil de Loisirs "Françoise Dolto" regroupe en une seule entité, les services périscolaires de la Ville de Montmélian qui sont destinés aux enfants scolarisés dans les quatre écoles de la commune. Depuis 2018, l'accueil périscolaire du mercredi et l'accueil extrascolaire lors des vacances scolaires est une compétence de la communauté de communes Cœur de Savoie.

I. Le projet éducatif :

La Ville de MONTMELIAN a élaboré un projet éducatif avec la déclinaison de valeurs qui constituent nos références éducatives pour le travail qui s'effectue auprès des enfants. Ces valeurs sont : l'ouverture aux autres, le respect, la solidarité et le partage, la citoyenneté. Notre travail au quotidien est inspiré des valeurs décrites dans ces projets et nous nous attachons à les transmettre également aux enfants.

II. Les locaux :

A. L'accueil périscolaire du matin et du soir, Les locaux sont situés au :

« Village des Enfants »

418 Avenue Edouard Herriot

73800 MONTMELIAN

☎ : 04 79 84 15 77

B. L'accueil de la pause méridienne :

Les locaux sont situés au sein de chaque groupe scolaire :

Ecole élémentaire Pillet Will, Av. Georges Clémenceau, ☎ : 04 79 84 07 81

Ecole maternelle Amélie Gex, ☎ : 04 79 84 20 47

Ecole élémentaire et restaurant scolaire Jean Moulin, Av. Edouard Dalladier, ☎ : 04 79 84 28 03

Ecole maternelle Jean Rostand, Av. Edouard Dalladier, ☎ : 04 79 84 28 02

III. L'organisation en personnel :

La direction des services périscolaires est assurée par M. GABET Julien, assistant socio éducatif et titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur spécialisé. Isabelle Manent assure le secrétariat du service.

A. L'accueil périscolaire du matin, du soir et l'accueil

La référence du service est assurée par Catherine BAYART, Adjoint technique 1^{ère} classe, titulaire du BAFA et de la PSC1.

Animateurs

Catherine BAYART, Adjoint technique 1^{ère} classe, titulaire du BAFA et de la PSC1

Sylvie SOUGEY, titulaire du BAFA, du CAP auxiliaire de vie, de la PSC1.

Yi Fang DUPRIEZ, titulaire du BAFA

Séverine DONZEL, titulaire du CAP Petite Enfance
Marie Hostein, titulaire du BAFA
Kiliane CHAMI, DEUG STAPS
Frédéric CHAIX, éducateur sportif

B. L'accueil de la pause méridienne :

Chaque structure satellite au sein des écoles est placée sous la responsabilité d'un référent faisant partie intégrante de l'équipe d'animation.

Restaurant scolaire Pillet Will :

Référente : Catherine Bayart

Animateurs : Catherine BAYART
Sylvie Sougey
Sonia EL HIDRI
Séverine DONZEL
Patricia LAURET
Giusy TAMBE (personnel cuisine)
Aymeric DARTHENAY Parcours Emploi Compétences
Frédéric CHAIX / JOACHIM Mickael (renfort et spécificité sport et culture)

Restaurant scolaire Amélie Gex :

Référente : Viviane HAND, titulaire du BAFA et de la PSC1

Animatrices : Viviane HAND, titulaire du BAFA, du CAP Petite Enfance et de la PSC1
Sandrine PULIERO, titulaire du CAP Petite Enfance et de la PSC1
Hasnia FETTAH, titulaire du BAFA, du CAP Petite Enfance et de la PSC1

Restaurants scolaires Jean Moulin et Jean Rostand

(Ces deux structures sont situées dans la même enceinte scolaire)

➤ **Jean Moulin (école élémentaire)**

Référent : Bilel CHAFAI, titulaire bafa

Animatrices :

Bilel CHAFAI
Marie HOSTEIN
Yi Fang DUPRIEZ titulaire du BAFA
Vanessa SCALZO titulaire du BAFA
Kiliane CHAMI, staps
Jolyna Hennuyer
Frédéric CHAIX et Michael JOACHIM (renfort)

➤ **Jean Rostand (école maternelle)**

Référente : Ingrid NAIME, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
Titulaire du CAP petite enfance, du BAFA et de la PSC1

Animatrices : Géraldine SAVOY-SCHIAVON titulaire du BAFA et de la PSC1
Michèle BORDENAVE, titulaire du BAFA et de la PSC1

Personnel prévu pour intervenir uniquement lors des remplacements ou en renfort selon l'effectif :

Isabelle MANENT titulaire du CAP Petite Enfance et de la PSC1.

IV. Le public accueilli :

L'Accueil de Loisirs "Françoise Dolto" accueille dans ses locaux des enfants âgés de 3 à 6 ans scolarisés en maternelle et des enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés en élémentaire.

- *Les enfants de 3 à 6 ans :*

Les enfants sont petits, peu autonomes. Chaque jour est une étape supplémentaire au niveau de leurs apprentissages et leur autonomie s'acquiert petit à petit. Entre 3 et 6 ans, ils ont encore besoin d'être accompagnés, d'être pris en charge pour tous les actes de la vie courante : habillage, toilette, repas. Pour certains, l'école est la première expérience en collectivité. Cela peut être parfois douloureux pour quelques-uns alors que pour d'autres l'adaptation sera plus facile.

Ils ont besoin de repères fiables et de rituels qui rythment leur journée. L'adulte a un rôle rassurant auprès des enfants de maternelle en leur apportant l'attention nécessaire à leurs besoins mais en leur apportant aussi un cadre sécurisant.

- *Les enfants de 6 à 11 ans :*

Les enfants ont besoin de repos car ils connaissent encore peu leurs limites. Leur endurance est limitée et ils découvrent de nouvelles possibilités corporelles (vitesse, maîtrise du corps...). Leur coordination des mouvements s'améliore ce qui leur permet d'accéder à des activités plus élaborées et d'acquérir des automatismes. Sur le plan intellectuel et sensori-moteur, les enfants de cette tranche d'âge ont besoin d'exemples, de représentations, de réponses : ils développent leur esprit critique, cherchent le pourquoi du comment, leur curiosité est en constant éveil. Leur activité créatrice est en veille mais ils restent très attachés à l'imaginaire.

Sur le plan affectif, la sécurité (leurs besoins d'affection se font plus discrets) et la complicité (développement de l'amitié) sont très importantes pour eux.

Leur investissement dans le jeu est total mais ils ont besoin d'être régulés (bagarre).

Au cours de cette tranche d'âge, les enfants entrent dans une phase d'équilibre entre leurs besoins et leurs possibilités. Ils veulent dominer les éléments naturels, les techniques et avoir une emprise sur le monde. Ils recherchent l'autonomie et les responsabilités.

Après 10 ans, sur le plan affectif, leur personnalité s'affirme, ils ont besoin d'indépendance dans un cadre sécurisant et de s'affirmer dans un groupe. Le meneur devient référent et l'attachement à la bande s'accroît. Ils ont également besoin de s'identifier (d'où des possibles rivalités, mais aussi de la curiosité et de l'ambivalence envers le sexe opposé) et de se trouver (recrudescence de l'émotivité).

La vie sociale des enfants de 6-11 ans est très développée. Ils acquièrent le sens de la solidarité, de la coopération, du respect envers l'autre et de l'égalité. C'est l'âge d'or du jeu. Ils établissent des règles et des codes qui échappent aux adultes. Les activités prennent la forme peu à peu d'un antagonisme entre filles et garçons. Ils puisent leur satisfaction morale dans le plaisir d'être ensemble.

V. Le rôle de l'équipe d'encadrement et d'animation :

Sous la responsabilité du responsable Enfance Education Jeunesse : Julien GABET, directeur de l'accueil de loisirs, les fonctions sont réparties de la manière suivante

- **Le responsable enfance éducation jeunesse**

- Faire appliquer le projet éducatif de la Ville et le règlement intérieur.
- Elaborer le projet pédagogique et assurer sa mise en place et son suivi dans le respect de la loi française (réglementation des CVL).

- Avoir pour premier objectif le bien-être, la satisfaction des attentes et des besoins des enfants.
- Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène et à l'application des normes HACCP.
- Etre garant de l'intégrité physique et morale des enfants.
- Gérer le personnel (plannings, congés...)
- Animer et coordonner les différentes équipes d'adultes. Organiser des réunions d'équipe entre chaque période
- Assurer un rôle formateur vis-à-vis du personnel.
- Assurer le lien avec la Mairie
- Assurer un rôle de tiers entre le personnel municipal, les parents et les enfants en cas de difficultés.
- Prendre en compte les problèmes techniques qui se posent dans les locaux et informer la Mairie en vue de leur résolution, prendre en compte les besoins en matériel pédagogique, en produits d'entretien, vaisselle, produits pharmaceutiques....
- Respecter les règles budgétaires et de gestion.
- Assurer la gestion administrative de l'AL en lien avec les institutions partenaires et financières
- Participer à la commission des menus en collaboration avec la cuisine centrale.
-

- **La référente de l'accueil de loisirs**

- ***Pour l'accueil périscolaire du matin, du soir***

- Participer à la rédaction du projet pédagogique pour sa partie et assurer sa mise en place et son suivi dans le respect de la loi française (réglementation des CVL).
- Avoir pour premier objectif le bien-être, la satisfaction des attentes et des besoins des enfants.
- Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène au sein de la structure
- Etre garant de l'intégrité physique et morale des enfants.
- Animer et coordonner le collectif d'adultes de l'ALSH.
- Assurer un rôle formateur vis-à-vis du personnel d'encadrement.
- Assurer le lien entre les enfants et la Mairie.
- Prendre en compte les problèmes techniques qui se posent dans les locaux et informer la Mairie en vue de leur résolution.
- Assurer la gestion administrative de l'AL en lien avec la Mairie
- Mettre à jour les documents administratifs de l'antenne à laquelle elle est rattachée
- Préparer les commandes en tous genres du local (produits entretien, matériel pédagogique...)
- Assurer le lien entre les enfants et leurs parents.
- Etre garant de l'intégrité physique et morale des enfants.
- Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène.
- Assurer la mise en place du Projet pédagogique au sein de l'AL

- **Les animateurs ont pour fonction :**

- D'assurer la sécurité physique et morale des enfants à tout moment en étant présents continuellement auprès d'eux, en étant vigilants et responsables.
- De s'impliquer dans le fonctionnement du collectif adulte et de travailler en équipe.
- De prendre soin à l'intégration des enfants et d'être vigilants au bien-être de tous.
- D'apporter à l'enfant des limites sécurisantes et lui faire respecter les règles de vie collective.
- De respecter l'enfant en veillant à ne pas lui adresser de paroles humiliantes, à ne pas lui poser de questions sur sa vie privée....
- De susciter et faire vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants.
- De participer activement à l'organisation de la vie collective de l'Accueil de Loisirs.
- D'informer immédiatement la référente ou en cas d'absence de celle-ci la responsable Enfance Jeunesse de tout problème ou incident relatifs aux enfants ou au matériel ou aux locaux.

- D'informer dès que possible la mairie (service vie scolaire) ou la référente ou en cas d'absence de celle-ci la responsable Enfance Education de tout retard ou absence.

VI. Les règles de travail des adultes :

- **Les personnes travaillant en contact avec des enfants au sein d'un Accueil de Loisirs ne sont ni les copains ou copines ni "les grands frères ou grandes sœurs" mais elles sont des référents adultes.**
- **Ces référents adultes ont, vis-à-vis des enfants : une fonction, une responsabilité et une autorité, qui sont contraires à toute relation de séduction** avec un ou une enfant.
- **Un référent adulte a une forte valeur d'exemple et ses actions doivent être en cohérence avec ses propos et le référentiel de valeurs du projet éducatif. Il faudra s'astreindre à communiquer avec les enfants de façon saine** en proscrivant les paroles humiliantes, les moqueries, les châtiments corporels (fessées, gifles, coups...) ou autre brimade mettant en jeu l'intégrité de l'enfant. Lorsqu'un enfant aura un comportement désagréable, il sera judicieux de le faire réfléchir à son comportement ou de l'isoler un moment pour qu'il se calme.
- **Un référent adulte a, si le besoin s'en fait sentir, un rôle d'information, de prévention et de protection** par rapport à certains sujets sensibles comme la maltraitance, l'hygiène, la santé...
- **Les adultes auront à faire face à des conflits**, d'une part avec les enfants et parfois entre adultes. Cela est normal et sain. Il ne faut pas en avoir peur car c'est en les fuyant ou en les traitant avec un esprit étroit et fermé que ces conflits dégénèrent et peuvent véritablement "pourrir" la vie de l'Accueil de Loisirs.
- ◆ *Concernant la gestion des conflits entre enfants*, le rôle de l'adulte est de faire respecter les règles de sécurité physique et morale, les règles de vie collective et de respect d'autrui. Lorsque l'adulte pose un interdit, il est important qu'il explique à l'enfant pourquoi cet interdit existe. L'explication sera d'autant mieux comprise, qu'elle sera claire et cohérente. Les enfants ont besoin de limites, d'interdits pour se construire et ils attendent que les adultes soient capables de les faire respecter.
- ◆ *Concernant les conflits entre adultes* : ils sont normaux puisque nous sommes des individus différents et que nous n'avons pas tous la même sensibilité, la même histoire, les mêmes façons de voir... Il est important de savoir dire aux autres adultes que l'on n'est pas d'accord avec quelque chose ou quelqu'un avant de développer des rancœurs qui brouillent ensuite toute la communication du groupe. Evidemment, ces nécessaires "mises au point" doivent avoir lieu entre adultes et non pas devant les enfants. Enfin, il est hors de question de mêler les enfants à ces conflits en critiquant un adulte devant eux.
- **Un travail d'équipe élargie** (élus, directrices de l'AL, équipe des services périscolaires, mairie, cuisine centrale, enseignants, bénévoles d'association...) **constructif sera recherché.**
- Le travail de chacun est soumis au devoir de réserve et au secret professionnel.

VII. Les objectifs pédagogiques

Avant de développer cette partie, et en guise d'introduction, il est important de présenter certains axes de travail expérimentés depuis 1 an et qui seront, demain, dans nos temps d'accueil, un axe fort.

Il a été décidé d'intégrer sur les équipes un éducateur sportif et un animateur socioculturel.

L'éducateur sportif intervient à chaque pause méridienne et en alternance sur les écoles élémentaires avec pour objectifs des temps d'éveil corporel, de découvertes sportives. Ces temps sont renforcés

une fois par semaine le soir avec la possibilité d'utiliser un dojo et en lien avec le club de tennis de la Ville, de découvrir ce sport.

La découverte ou l'éveil culturel est aussi mis en avant avec l'intervention d'un animateur socioculturel chaque midi et deux accueils du soir par semaine.

Les objectifs sont de découvrir des activités musicales, culturelles, de lecture...il est envisagé de travailler de façon transversale à travers les services de la ville et ainsi utiliser les compétences de la médiathèque, de l'école de musique...

Enfin, il est envisagé de créer un temps d'accompagnement scolaire, il n'est pas question de se substituer aux parents mais permettre un espace de travail accompagné.

A. Accueil périscolaire du matin, du soir

L'accueil :

Nous mettrons l'accent sur un point qui nous paraît important et que nous devons privilégier : l'accueil des enfants et de leurs parents, le matin ou le soir. Ces moments doivent permettre d'échanger, d'écouter les questions, de rassurer les parents qui se demandent si tout se passe bien.

Favoriser l'autonomie :

En fonction du moment et de l'âge des enfants :

- Mettre en place une vie quotidienne où chaque enfant pourra participer aux activités en fonction de son développement.
- Amener les enfants à prendre en charge leur hygiène (avant et après le repas où le goûter),
- Faciliter l'adaptation des nouveaux,
- Accompagner les plus petits lors des activités,
- Participer au service, lors d'un goûter ou d'un repas.

Tout cela bien sûr avec le soutien de l'équipe d'animation.

Développer la curiosité et la créativité :

- Mettre tout en œuvre pour que la présentation des activités soit attrayante,
- Mettre en confiance l'enfant pour lui montrer qu'il est capable de réaliser une activité : une fois qu'il sera sûr de lui, il pourra développer au mieux sa curiosité et sa dextérité, par ses propres créations ou avec l'aide d'un modèle ou d'un support,
- Intégrer du suspense dans les grands jeux : chasse aux trésors avec une surprise à trouver pour les équipes gagnantes.... Autant de motivations qui pourront développer la curiosité et le plaisir de découvrir de l'enfant.

L'équipe d'animation jouera un rôle éducatif important auprès des enfants, dans les différentes situations que ceux-ci aborderont dans l'AL : l'hygiène, les jeux, les activités, la découverte de la nature.

Quelques objectifs opérationnels :

Pour l'enfant en maternelle :

L'équipe d'animation apportera un accompagnement plus important pour les plus petits dans l'hygiène, dans les jeux adaptés à leur âge, un soutien au moment des repas. Le rythme de chaque enfant sera respecté. Notamment, le déroulement de la journée du mercredi ménagera un temps de repos après le repas.

Pour l'enfant en école élémentaire :

Nous souhaitons qu'il puisse :

- Evoluer dans la structure,
- S'exprimer dans les moments d'échange et de dialogue,
- Donner son avis sur une activité,
- Faire une proposition d'activités,
- S'impliquer dans les activités.
- Avoir le sens du partage au moment des repas.
- Il devra également écouter les autres.

Les enfants auront aussi à respecter les règles de vie de l'AL (respect du matériel, des locaux, du personnel et des autres enfants présents).

B. Accueil périscolaire du midi : pause méridienne

Depuis septembre 2021, nous inscrivons au cœur de notre projet pédagogique concernant la pause méridienne un projet alimentaire ambitieux.

Au regard de la loi EGALIM et de ses conséquences, la Ville de Montméliant a décidé de mener un projet riche et ambitieux. En effet, la ville accompagnée d'une entreprise d'insertion cultive un jardin, récolte ses légumes, le transforme et les cuisine dans sa cuisine centrale avant de les proposer dans les restaurants scolaires. Ce projet a permis de servir des pommes de terre, des navets, des choux, des betteraves... Cette démarche s'accompagne d'un dynamique de formation, aussi le collectif « les pieds dans le plat » a formé l'ensemble du personnel de cuisine et périscolaire.

En ce qui concerne la partie périscolaire, l'ensemble du personnel a été formé afin d'avoir un discours objectif auprès des enfants et ainsi apprendre à devenir un « mangeur » intéressé et concerné par son assiette. Le gaspillage alimentaire est traité, des producteurs de fruits ou légumes, notre boulanger et notre fromager viennent rencontrer les enfants et un gros travail est axé sur la commission des menus. Ce projet fait partie intégrante de la pause méridienne et du projet pédagogique.

Par ailleurs, le repas constitue, un moment privilégié par les échanges, les relations, les rencontres qu'il permet entre les enfants mais aussi entre les adultes et les enfants. L'aspect convivial : manger avec d'autres, partager, être ensemble, est aussi important que se nourrir ou respecter l'équilibre alimentaire.

De plus, au moment de la pause méridienne, l'enfant achève une demi-journée de classe, avec une attention soutenue, dans un espace limité, d'où une fatigue nerveuse... Il a donc besoin de jouer, de crier, de se détendre....

Le temps de cette pause doit être un temps EDUCATIF. On ne peut plus se contenter de surveiller. Il faut BIEN ACCUEILLIR - BIEN NOURRIR – BIEN EDUQUER pour faire en sorte que l'enfant soit dans les conditions que tout adulte attend de ce moment : détente, amitié, convivialité, qualité de l'accueil, qualité de l'alimentation...

Les animateurs présents dans le restaurant scolaire auront donc un **rôle éducatif important** auprès des enfants dans l'éducation nutritionnelle, dans un soutien à l'apprentissage de la vie en collectivité, dans l'apprentissage d'un savoir être (se dire bonjour, s'il te plait, merci, se tenir à table correctement) et d'un savoir-faire (manger avec une fourchette, apprendre à couper sa viande, débarrasser son assiette, ne pas gaspiller les aliments...)

Pour permettre aux enfants de se détendre après ou avant le repas (selon le nombre de service), des activités manuelles, des jeux collectifs, des jeux de société pourront être organisés. En revanche, l'enfant aura le choix de participer ou de ne pas participer à ces propositions.

« Ne rien faire » peut constituer aussi une très bonne activité de loisirs du moment où ce « ne rien faire » est choisi et non subi.

Nous chercherons à développer chez les enfants les objectifs pédagogiques suivants :

- **L'autonomie**, qui pourra être atteinte en fonction de notre organisation et en fonction des activités qui seront mises en place. Celles-ci seront adaptées aux rythmes et besoins des enfants.
- **La socialisation**, par l'apprentissage de la vie en collectivité, du respect d'autrui, en favorisant la communication entre enfant / adulte et entre enfants.
- **La curiosité** en les amenant à développer leur goût, en leur faisant découvrir les besoins alimentaires, les nouveaux aliments. Il faudra avant tout tenir compte des éléments suivants :
 - Vers 3 ans, l'enfant devient très "conservateur" en matière d'alimentation. Il manifeste une espèce de méfiance ou néophobie vis-à-vis de tout ce qui ne lui est pas familier. C'est aussi l'âge où les préférences de chacun se mettent en place.
 - A l'âge de l'école élémentaire, l'enfant est curieux de tout. Il n'a plus peur de la nouveauté et accepte les nouvelles expériences alimentaires, tout en cherchant à savoir d'où viennent les aliments.
- **La créativité** en les amenant à participer aux activités et à leur conception, en développant chez eux une réflexion, une dextérité manuelle. Pour cela, il nous faudra mettre tout en œuvre pour que la présentation des activités soit attrayante et qu'elles permettent à l'enfant d'être en confiance pour lui montrer qu'il est capable de réaliser une activité.

Quelques objectifs opérationnels :

Les « maternels »

- Accompagnement et soutien auprès des enfants pour l'hygiène
- Découverte de nouveaux aliments afin de développer le goût de chacun
- Respect du rythme de l'enfant et de ses besoins alimentaires
- Repos individualisé.
- Activités calmes proposées par les animateurs et les enfants.

Les « élémentaires »

- Prise en charge par les enfants eux-mêmes de leur hygiène
- Participation aux activités techniques liées aux repas (service de l'eau, du pain, rangement des couverts après le repas...) dans un cadre sécurisé ;
- Découverte de nouveaux aliments afin de développer le goût de chacun
- Respect du rythme des enfants : manger à son rythme, repos possible après le repas.
- Activités proposées par les animateurs et les enfants
- Choix des activités par les enfants
- Activités créatrices et nouvelles respectant les vœux des enfants